

Dispositif de signalement

Formulaire à remplir par l'auteur de l'alerte

Facultatif ¹

- Si vous êtes un collaborateur de la Fondation :

Nom/Prénom de l'auteur de l'alerte :

Matricule :

Fonction :

Service/Département/Direction :

- Si vous êtes une partie externe à la Fondation :

Nom/Prénom de l'auteur de l'alerte :

Organisme :

N° de téléphone :

Adresse électronique :

1. Collaborateur(s) objet de l'alerte :

Nom/prénom :

Matricule :

Fonction :

Service/Département/Direction :

2. - Description détaillée et précise des faits objets de l'alerte :

.....
.....

Date de survenance :

Lieu de survenance :

Personnes impliquées (éventuellement) :

Témoins (s'il y en a) :

☐

Je joins des documents justifiant les faits énoncés

☐

Je ne dispose pas de documents justifiant les faits énoncés

Date de l'alerte :

Les canaux d'alerte à votre disposition :

Canal 1- Alerter la Fondation :

À partir du lien signalement@fondationzakoura.org, géré par le (la) responsable anticorruption ou ;

- En appelant le (la) responsable anticorruption au 06 74 90 11 14 ou ;

- En écrivant directement au Directeur Général à l'adresse email : m.zaari@fondationzakoura.org ou à l'adresse postale : Fondation Zakoura, 11 rue Chatila, étage 1, Casablanca 20042.

Canal 2- Appeler le numéro vert national 08.00.00.47.47 si la Fondation n'a pas réagi

Par le biais de ce formulaire, la Fondation Zakoura collecte vos données personnelles, avec votre accord, en vue de permettre à toute personne (collaborateur, partenaire, prestataire...) de signaler tout acte de corruption, de fraude, de favoritisme ou de conflits d'intérêts présumé. Ce traitement a été notifié et autorisé par la CNDP au titre de l'autorisation n°D-138/2026 du 30/01/2026.

Les données personnelles collectées peuvent être transmises au Secrétariat Général conformément à la demande de transfert déposée auprès de la CNDP. Vous pouvez vous adresser à a.najioullah@fondationzakoura.org pour exercer vos droits d'accès, de rectification et d'opposition conformément aux dispositions de la loi 09-08.

¹ Les informations liées aux nom/prénom de l'auteur de l'alerte, son matricule, sa fonction, son organisme, son numéro de téléphone et son adresse électronique ne sont pas obligatoires mais sont toutefois très recommandées.